

# Compte rendu : Conseil municipal du 7 octobre 2009

**Absents excusés** : Philippe GACHE - procuration à Michel MASSON  
Nathalie FOURNIER, procuration à Gilbert COLIN , Joëlle BURNOLLE, Valérie ALMAIDA,  
David DUSSAUX, Thomas DUCRET .

## **ORDRE DU JOUR :**

### **1/ SITE INTERNET DE LA COMMUNE**

Pour faire suite aux travaux du groupe en charge de la refonte du site internet et de la création d'un nouveau logo, sous la houlette de M. COSTES de la société NEWQUEST, les élus prennent connaissance de la nouvelle mouture du site qui pourrait être consulté prochainement et découvrent les déclinaisons du logo réalisées à partir d'un choix pressenti par les membres du groupe pouvant encore être affinées si tel en était le souhait.

A partir de la validation qui est faite, le groupe continuera de travailler.

### **3/ DELIBERATIONS :**

#### **1/ Modification du PLU**

Il est rappelé l'ensemble des propositions inscrites dans le dossier de modification du PLU mis à l'enquête publique. A la lecture du « pré rapport » rédigé, au terme de l'enquête, par le commissaire enquêteur, il n'est constaté aucune remarque significative qui pourrait nuire à la mise en œuvre des dispositions retenues. Patrick MILLION BRODAZ rappelle qu'un grand nombre de personnes a fréquenté les permanences tenues à la Mairie par le commissaire enquêteur tout au long de l'enquête publique. On a pu cependant remarquer que, bon nombre des questions posées et observations formulées lors de cette enquête, ne concernaient pas le contenu de l'actuelle modification mais évoquaient d'autres points du règlement du PLU.

Les élus après en avoir débattu, approuvent à l'unanimité, moins l'abstention de Xavier DELPON, élu concerné à titre professionnel, la modification du PLU et donnent tous pouvoirs au Maire pour signer tout document utile .

**Votes :** **pour** : 18 (dont 2 procurations) **contre** : 0 **abstention** : 1

#### **1/ Petite centrale hydraulique – Seuil de Pierre Châtel**

Au projet de réalisation par la CNR d'une petite centrale hydraulique au seuil du défilé de Pierre Châtel, après avoir pris connaissance du contenu de la concertation du groupe en charge du dossier lors d'une réunion préalable, lecture est faite de la proposition d'une délibération (texte affiché ) qui pourrait être transmise aux services compétents, le Conseil municipal vote comme suit :

**Votes** **pour** : 15 **contre** : 1 **blanc** : 3



Le Conseil municipal autorise le Maire à signer la dite convention avec l'EPFL, à prendre toutes mesures pour régulariser l'achat et à signer tous documents utiles.

Votes     : 19                       : 0                       0

## 6/ DEVIS POUR CHAMBRE FROIDE – SALLE POLYVALENTE –

Pour pallier le remplacement de la chambre froide de la salle polyvalente qui est désormais obsolète, un devis de l'entreprise BERTHOLIER nous est proposé pour 1495 euros. Cela consiste en la récupération d'une chambre froide plus fonctionnelle et déjà en notre possession, à son raccordement et au remplacement du groupe froid.

Le conseil municipal décide de passer commande de ces travaux.

Votes     : 19                       : 0                       0

## 7/ Choix d'un architecte urbaniste paysager – Rond Point de Landrecin

Pour faire suite à l'appel à concurrence pour l'étude et la maîtrise d'œuvre de l'aménagement paysager du rond-point de Landrecin, deux architectes ont soumissionné – Willem DEN HENGST – Madame JUNG CHAPEL

La commission propose de choisir Willem Den Hengst , mieux disant : taux de rémunération : 7% -.

Le Conseil municipal valide ce choix et autorise le Maire à signer tous documents utiles .

Votes     : 19                       : 0                       0

## **QUESTIONS DIVERSES :**

### **INFO :**

La société SHCB , actuelle prestataire de fournitures et livraison des repas au restaurant scolaire, dénonce le contrat pour des raisons propres à son organisation et ce à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Jocelyne PROVENT propose qu'il lui soit demandé de continuer jusqu'au 30 juin, date de fin de l'année scolaire, afin de laisser aux communes du canton concernées toutes latitudes pour se réorganiser.

### **Travaux du Stade :**

Les travaux sont désormais achevés à l'exception de quelques finitions . Il convient de caler une date pour la réception définitive du chantier. La réception provisoire a eu lieu . Il est prévu de réfléchir aux modalités de l'inauguration de la pelouse.

### **ZAC DU FLON :**

Il est convenu de déposer un dossier auprès de l'EPFL . Il s'agit de lui confier le portage de l'acquisition des terrains qui constituent l'assiette foncière du secteur du Flon en vue de son urbanisation .

Le Conseil d'Administration de l'EPFL statuera prochainement sur ce dossier .

## **CHAUFFERIE BOIS :**

Les élus prennent bonne note des observations faites au cours de la réunion de travail du 6 octobre 2009 portant sur la prospective budgétaire. Le conseil confirme son choix de conduire le projet jusqu'au résultat de l'appel d'offres déjà acté. Le coût réel du prix, résultant de l'ouverture des offres reçues, en conditionnera sa future réalisation.

Votes     : 16                       : 0                       3

## **PROCHAINES DATES /**

Concert JAZZ en Savoie : Vendredi 9 octobre à 20h30 salle polyvalente : Un nerf de Swing – Jazz band accompagnera en première partie les élèves de l'école de Traize

Semaine inaugurale de la Bibliothèque – du 19 au 23 octobre –

Prochain Conseil : Jeudi 5 novembre à 20h30.